



Non à l'augmentation du tarif de la restauration pour les AESH des collèges de l'Oise

Le conseil départemental de l'Oise a annoncé à l'ensemble des collèges de l'Oise un changement conséquent du tarif de cantine pour les AESH de notre département passant de 2,70 euros à 5,05 euros. Il s'agit là du quasi doublement du prix du repas pour des personnels qui gagnent en moyenne 1030 euros par mois, qui subissent la précarité et le temps partiel imposé (62%) alors qu'elles effectuent des missions essentielles auprès des élèves en situation de handicap et pour l'École Publique.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle s'inscrit dans un contexte inflationnaire, de gel de la valeur du point d'indice, et donc des salaires, des agent-es de la fonction publique. Ce sont les plus précaires et les femmes de l'Oise qui seront touchées. Fixer un repas à 5,05 euros engendre une dépense mensuelle comprise entre 80 et 100 euros, ce qui ponctionne près de dix pour cent de leur traitement net mensuel. Une telle charge est intenable pour des collègues déjà durement touchés par la précarité. Les AESH seront ainsi exclues de la cantine car elles ne pourront pas ou plus la financer.

Nous le refusons et demandons au conseil départemental de l'Oise l'édition de revoir son règlement Départemental afin d'intégrer les AESH au tarif 1 (2,70 euros).

Je soutiens cette pétition

Nom

Prénom

Signature